

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Ecole d'Agriculture de l'Assemblée

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, **UN MOIS** avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la *Gazette* au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

**Recue de la Semaine :** Réorganisation de la Société St. Jean Baptiste à St. Germain de Rimouski; Sa Grandeur Mgr Langevin en est le patron, et M. le Grand-Vicaire Langevin le président honoraire; quelques remarques de M. le Grand-Vicaire Langevin, à l'égard de la fête du 24 juin à Québec. — Publication d'un volume intitulé : "Une mine produisant de l'or et de l'argent," par le Révd. Père Lacasse, missionnaire; ce livre devrait se trouver dans toutes les familles à la campagne, puisqu'il a été écrit uniquement dans l'intérêt des cultivateurs. — Un moyen de colonisation suggéré par le Révd. Père Lacasse. — M. Thomas Chapais, avocat. — Quelques faits soumis à l'attention de ceux qui voudraient quitter notre sol pour aller travailler aux Etats-Unis.

**Causerie Agricole :** Du jardin potager (*Suite*) : Naturel des plantes potagères. — Plantes qui restent en place où on les sème; qu'il faut transplanter; que l'on transplante si l'on veut; dont on coupe une partie des feuilles et des racines en les transplantant; celles dont on ne fait que rafraîchir les racines sans toucher aux feuilles; qui se multiplient elles-mêmes sans qu'on les sème. — Plantes vivaces et annuelles. — Plantes qui aiment les terres fortes, se plaisent en terres légères et qui veulent beaucoup ou peu d'arrosement. — Economie du potager. — Durées des plantes potagères. — Terres et expositions propres à chaque plante. — Bon fonds.

**Correspondance :** Culture du tabac; bonne qualité des graines. — La N. Gauvreau.

**Sujets divers :** Apiculture : Comment séparer deux essaims qui se sont joints ou qui veulent se joindre. — Conseils aux amateurs de volailles. — Emploi de coques d'œufs pour la plantation de jeunes plants.

**Choses et autres :** Plante de fraises. — Fraisiers en renom : "Sharpless," en vente chez M. Aug. Dupuis, au Village des Aulnaies. — Conseils aux cultivateurs.

**Recettes :** Destruction des souris et des mulots. — Moyen de reconnaître la toile mélangée de coton.

**Feuilleton de la "Gazette des Campagnes."** — Ceux qui voudront s'abonner à la *Gazette des Campagnes* peuvent obtenir les premiers livraisons de "La fille du Marquis" sans d'avoir cette intéressante histoire au complet.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous apprenons avec plaisir que la Société Saint Jean-Baptiste de la ville de Rimouski sera largement représentée à Québec, lors de la grande démonstration religieuse et nationale du 24 juin, si nous en jugeons par les rapports qui ont été faits d'une réunion qui eut lieu dans cette ville le 2 avril courant, dans le but de réorganiser la Société St. Jean-Baptiste dont le regretté M. J. M. Hudon était le président; non-seulement les résidents de la ville de Rimouski sont invités à former partie de cette société, mais encore tous les citoyens des paroisses environnantes.

Nous empruntons au *Nouvelliste de Rimouski* les quelques considérations suivantes que fit M. le Grand Vicaire Langevin, en cette circonstance :

"..... La ville de St. Germain de Rimouski doit avoir à cœur d'être représentée le 24 juin dans la cité de Champlain. Il s'agit pour notre nationalité de s'affirmer énergiquement, de resserrer ses rangs, et de tenir bien haut le drapeau qui lui appartient. Les Canadiens se réuniront à Québec par un mouvement spontané, et sur un terrain où tous sont unanimes, ils examineront ensemble s'ils n'ont pas quelque chose à faire pour demeurer dignes de leurs ancêtres, de ceux qui agissaient surtout par un esprit de foi, et qui nous ont légué des droits et des privilèges.

"Ce qui fera le mérite de cette démonstration, ce sera l'enthousiasme et l'unanimité. Telles doivent être aussi les qualités des réunions partielles : les délégués venant des différentes parties du Canada et des Etats-Unis auront d'autant plus d'influence qu'ils auront été choisis par acclamation pour ainsi dire et sans distinction de partis.

"M. le Grand-Vicaire a pris de là occasion de prier la nombreuse assemblée à laquelle il s'adressait de faire trêve à la politique pour ne s'inspirer que du pur patriotisme. Il a cité le manifeste de la Société St. Jean-Baptiste de Québec pour faire voir qu'il s'agit de déployer la vigilance et l'activité possible pour

garder intactes nos institutions, notre langue et nos loix au milieu de populations différentes de la nôtre par le sang, la langue, les croyances religieuses. L'appel fait aux Canadiens-français ne restera sans écho dans aucune localité de cette province où vivent des descendants de l'ancienne France."

— Voici le résultat de l'élection des officiers de cette société :

*Patron* — Sa Grandeur Mgr de Rimouski.

*Président honoraire*. — Le Très Révérend Edmond Langevin, V. G.

*Président actif*. — Monsieur L. A. Billy.

*Vice présidents*. — J. N. Pouliot, A. P. Latendré, L.

N. Asselin et Auguste Tessier.

*Secrétaire archiviste*. — S. Barabé,

*Assist.* " " J. P. Larrivé.

*Secrétaire correspondant*. — N. Bernier.

*Treasurer*. — Héloïse Lepage.

*Assist.* " " Elzéar Langlois.

*Commissaires ordinaires*. — L. G. Casault, Majorique Côté et Elzéar Heppel.

*Membres du comité de régie*. — O. F. Lapointe, Edmond Marchessault, Alphonse Matte, Zéphirin Simard, André Danjou, Daniel Ruest, Joseph E. Danjou, Bazile Onellet, J. Alexandre Gauvreau, Narcisse Lauzier, Adhémar G. Dion, Pierre Garon et Ls. S. LaRoche.

— La presse de Québec vient d'accueillir favorablement l'apparition d'un nouveau volume exclusivement consacré aux cultivateurs et à ceux qui désirent le devenir; le Révd Père Lacasse, missionnaire, en est l'auteur. Voici le titre de ce volume en vente chez tous les libraires au prix de 25 centins: "Une mine produisant l'or et l'argent." — Nous empruntons aux journaux l'extrait suivant de ce volume:

*Un moyen de colonisation*. — "On a dit de nous que nous étions de bon travailleurs, mais de bien mauvais colonisateurs. Le courage manque au nouveau colon, dit-on, et après quatre à cinq ans, il abandonne son lot et lui faut partir pour la terre étrangère. Je sais, mes chers habitants et artisans, qu'il y a un peu de vrai dans ce reproche; mais je tiens à vous montrer que je connais les besoins du colon. Notre système de colonisation, si toutefois on en a un, est une des causes de notre émigration. Nous trouvons des gens de courage qui vont s'enfoncer dans la forêt; mais ils y vont seuls. Ils cherchent un lot, font un petit combat et se fixent au milieu de la forêt, à l'aventure. Ils ont bien souvent un mille pour aller chez le premier voisin. Les monches les dévorent la quatrième année tout aussi bien que la première. Les enfants crient jour et nuit et tombent malades; la mère pleure d'ennui parce qu'il n'y a pas de chemin pour aller à l'église qui se trouve à quatre, cinq et sept lieues. Le Gouvernement n'a pas jugé à propos de faire un chemin seulement pour quelques familles; et le découragement s'empare de ces pauvres êtres qui sont gent au départ. Je crois que nous ne réussissons jamais dans nos projets de colonisation si la classe dirigeante de la société ne donne pas au mouvement colonisateur un autre essor plus fécond en résultats. Nous ferons des dépenses et au bout de quelques années, nous serons en face d'une hutte abandonnée. Le meilleur moyen de coloniser nos forêts est la colonisation par

paroisse, par groupe, pour éloigner de nos colons les innombrables désavantages de l'isolement. Rien cependant n'est plus facile.....

"L'an dernier je prêchais des retraites dans les paroisses. J'avais toujours un entretien sur la colonisation. Il n'y a pas une seule paroisse où je n'aie trouvé 40 à 50 personnes prêtes à me suivre au lac St Jean, dont je leur vantais la fertilité. Personne ne voulait y aller isolément, tous étaient prêts à me suivre en groupe. J'ai trouvé partout des particuliers riches dont quelques-uns étaient prêts à fournir jusqu'à deux mille piastres pour aider dans les conditions les plus avantageuses ceux qui voulaient devenir colons.

"Par le système de colonisation par paroisse, on pourrait donc retenir aisément les vingt mille canadiens qui nous laissent chaque année. Il ne s'agit donc que de savoir diriger le courant de la colonisation et de se rappeler le proverbe: "L'union fait la force." Le proverbe est vrai partout, mais surtout dans la forêt. Quelqu'un m'objectera sans doute: le système serait admirable si ces jeunes gens et ces familles pouvaient vivre de l'air du temps pendant toute la première année. Je vais répondre à cette objection dans la touche suivante. Mes chers habitants, je demande votre concours pour m'aider à fendre la glace dans laquelle dorment les pauvres cœurs de plusieurs de nos capitalistes...."

— Ceux qui, il y a quelques années, assistaient aux soirées littéraires données par les élèves du Collège de Ste. Anne se souviennent sans doute de ce jeune écolier qui, comme président de la "Société St. Thomas d'Aquin," savait si bien intéresser ses auditeurs; nous pouvions alors espérer qu'il ferait plus tard l'honneur de la société par son talent et les saines doctrines dont il était si profondément animé alors même qu'il n'était qu'écolier. Aujourd'hui, il est sur un champ plus vaste, et ses débuts sont accueillis tel que nous le présagions. Voici l'éloge que fait de ce jeune homme, aujourd'hui avocat, le *Courrier du Canada*:

"La soirée d'hier fera époque dans les annales du Cercle catholique. Le jeune conférencier qui en a fait les frais était à son début, mais nous n'exagérons rien en disant que, du premier coup, il s'est placé au rang de nos meilleurs orateurs.

"Avoir de la voix, du style, de l'érudition, de l'idée, de la chaleur et de la foi; avoir tout cela et n'avoir que vingt-deux ans; tel est le partage de M. Thomas Chapais. Après ce'a il est facile de prédire que notre jeune ami devra jouer un rôle important dans notre société.

"Nous félicitons le Cercle catholique d'avoir eu ainsi les prémices du talent de M. Chapais, et nous félicitons le conférencier d'avoir débuté dans un milieu si bien fait pour le comprendre et pour le secourir dans l'avenir.

"M. le chevalier Vincelette a eu une bonne pensée en invitant M. Chapais à répéter sa conférence à la salle Jacques Cartier. Pour notre part, nous nous faisons une fête d'aller entendre de nouveau cette parole chaude, émue, patriotique, qui a su, hier soir, faire jaillir de si douces larmes des yeux de plus d'un auditeur et provoquer de si vifs et si sympathiques applaudissements."

— Ceux qui désirent quitter leur pays pour se rendre aux Etats-Unis, ou y envoyer leurs enfants, liront avec profit la correspondance suivante que nous empruntons au *Travailleur*, journal publié aux Etats-Unis :

Monsieur le Rédacteur :

Je suis heureux de voir que vous vous intéressez assez au bonheur de vos compatriotes pour dénoncer ouvertement ceux qui font métier d'engager des familles au Canada pour les envoyer travailler dans les manufactures Américaines. Ces dénonciations font honneur à votre plume et à vous, car elle montre que vous comprenez votre devoir de journaliste et que vous ne craignez pas les obstacles que certains individus pourraient faire surgir sur votre chemin. Continuez de démasquer les embaucheurs; traquez-les comme bêtes fauves; dénoncez-les comme ennemis mortels des Canadiens; vous avez les sympathies de tous les honnêtes gens, de tous ceux qui comprennent que nous avons besoin d'une presse libre, indépendante, qui puisse dire la vérité sans craindre les oriailleries et les rebuffades de certaines personnes qui préchent l'immigration parce qu'elle les paie.

Depuis quelques semaines l'immigration a pris des proportions allarmantes. Tous les jours on apprend par la voix des journaux qu'un grand nombre de familles venant du Canada sont débarquées à Worcester, à Woonsocket, ou ailleurs. C'est un véritable exodus. On dirait qu'il n'y a plus moyen de vivre au Canada et qu'il faut s'expatrier pour subvenir à sa propre existence. Du moins, telle est l'impression que ressent toute personne qui n'est pas à la portée de connaître la cause du mouvement qui se fait vers les Etats de la Nouvelle Angleterre. Mais pour l'observateur fidèlement renseigné la cause de l'immigration est presque tout entière dans les promesses que font aux cultivateurs Canadiens les prétendus agents de chemins de fer Américains. Ces derniers leur disent qu'il y a de l'argent à faire ici en piles; que les salaires ont été augmentés de moitié; que les manufactures manquent d'ouvriers, etc., etc. Toutes leurs petites histoires sont un tissu de mensonges gratuits, que l'on débite avec certaines intonations qui portent à croire que ces gens ont une fois été des saltimbanques en vogue. Non, les salaires n'ont pas été augmentés; les manufactures ne manquent pas d'ouvriers; au contraire elles sont remplies; et les individus, à la soldé des chemins de fer, qui soutiennent le contraire sont des menteurs effrontés. Si l'on a augmenté les gages de quelques centins par cent, on a élevé le prix des loyers, de sorte que la position est restée la même pour l'ouvrier, de plus les denrées sont dix par cent plus cher qu'elles étaient l'an dernier. Eh malgré tout cela, heureux le père de famille qui peut trouver de l'ouvrage pour lui et ses enfants. Très souvent il se voit obligé de voyager de village en village pendant un mois ou deux avant de se placer lui et sa famille, avec la triste perspective de déménager une douzaine de fois avant de se caser définitivement. Tel est en quelques mots le sort qui attend ceux qui sont assez crédules pour ajouter foi aux agents qui leur vantent la prospérité du commerce, la vie de la fabrique, les immenses avantages qu'il y a aux Etats-Unis.

Malheureusement, ces agents sont presque tous des Canadiens français, qui font métier de spéculer sur la

bonne foi publique. Leur occupation consiste à embaucher les familles dans les campagnes du Canada, à charger les convois de ces familles, à compter le nombre de têtes dont elles se composent afin de retirer pour chacune d'elles cinquante centins que leur a promis telle ou telle compagnie de chemin de fer dont ils sont les humbles valets.

Il faut avouer qu'il faut avoir du front et du toupet pour se livrer à un tel négoce. Ah! ils ont l'un et l'autre, mais le cœur leur fait complètement défaut. Si encore leur commission leur donnait deux dollars par tête, on pourrait attribuer leur triste occupation à l'ambition ou à la soif de l'or; mais se faire *trafiquant de chair humaine* pour la bagatelle de cinquante centins par tête... honte! honte!!!

Manchaug, Mass., 2 avril 1880.

JEAN-BAPTISTE.

— A ceux qui s'empressent de laisser le pays pour aller chercher fortune à l'étranger nous leur citerons en tre mi-le, un fait qui est propre à les faire réfléchir.

Dans le cours de l'hiver un M. Villeneuve, de Sainte-Flore, a donné \$50 à son fils pour se rendre à Manchester où il devait, croyait-il, trouver immédiatement de l'emploi.

Le fils s'y est rendu, mais il n'a pu trouver de situation et son père a été obligé de lui envoyer \$30 pour le faire revenir.—*Journal des Trois Rivières.*

— Nous lisons ce qui suit dans le *Jean-Baptiste*, journal publié à Northampton, Mass., Etats-Unis :

“... Presque tous les trains venant du Nord amènent des canadiens en grand nombre, dont plusieurs arrivent en cette ville sans un seul dollar, et, se voyant trompés dans leurs espérances, vont solliciter, auprès des officiers publics, les uns des logis et des provisions, les autres les moyens nécessaires pour retourner au pays.”

Les canadiens qui veulent abandonner le sol natal peuvent, à la lecture de ces faits, se faire une idée de la situation d'une grande partie de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis. On nous assure qu'à Colorado les désappointements ont été nombreux.

## CAUSERIE AGRICOLE

DU JARDIN POTAGER (*Suite*).

Le cultivateur doit s'appliquer à avoir de tout dans son potager; à y faire durer les plantes dans toutes les saisons possibles: hâtives et tardives; à bien employer tout son terrain, en sorte qu'il n'y ait ni coin perdu, ni planche qui reste un peu de temps inutile.

*Naturel des plantes potagères.*—Pour approcher le naturel de ces différentes plantes, il faut les partager en différents titres, rassembler dans la même classe toutes celles qui veulent être cultivées de la même manière.

*Plantes qui restent en place où les sème.*—On ne transplante point les carottes, panais, navets, raves, betteraves, chervis et salsifis, le persil, le cerfeuil, la cresson, la pimprenelle, l'oseille, les épinards, la chicorée sauvage, les laitues à couper, les pois, les fèves, l'ail, l'oignon et les échalottes: on pourrait bien transplanter des carottes, des panais, des betteraves,

raves; mais si la terre n'était pas bien préparée, elles fourcheraient, en outre il faudrait les mettre en terre sans que le bout de la racine fut retourné ou cassé, et cela exigerait trop de précautions.

*Plantes qu'il faut transplanter.*—Le céleri, les melons, les concombres, les oitrouilles, les potirons.

*Plantes que l'on transplante si l'on veut.*—Il est indifférent de laisser en place ou de transplanter la ciboule, la sarriette, le thym, le cerfeuil et les asperges.

*Plantes dont on coupe une partie des feuilles et des racines en les transplantant.*—Poireaux, céleri, etc.

*Celles dont on ne fait que rafraîchir les racines sans toucher aux feuilles.*—Sont les chicorées, les laitues, la sarriette, la marjolaine, les choux, les melons, les concombres, les potirons, les raves pour graines et les fraisiers.

*Plantes qui se multiplient de graines.*—Absinthe, asperges, betteraves, carottes, céleri, cerfeuil, chervis, chicorée blanche, chicorée sauvage, choux, ciboules, potirons, concombres, épinards, fèves, oignons, oseille, panais, persil, pimprenelle, pois, fèves, poireaux, rubarbe, romarin, salsifis, sarriette, thym.

*Plantes qui se multiplient d'elles mêmes sans qu'on les sème.*—Il y a certaines plantes qu'on ne multiplie pas de graines, parce que cette voie serait trop longue, et qu'il est plus prompt et plus facile de les multiplier par rejetons, trainasses, boutures ou marcottes: telles sont l'absinthe, l'ail, les fraisiers, les framboisiers, la marjolaine, la sauge, le thym, etc.

L'ail se multiplie par les gousses qui se forment en terre au pied du plant.

Les fraisiers par des trainasses qui sont des espèces de filats rampants sur la terre, qui prennent aisément racines à l'endroit des nœuds qu'on y voit.

Les framboisiers blancs et rouges, par des rejetons d'un an qu'on replante au printemps.

Les groseillers rouges ou blancs, à peu près de même par des rejetons qui viennent du pied, et par des boutures qu'on transplante au printemps.

La sauge par des rejetons un peu enracinés; le thym par rejetons enracinés plus vite que par graines.

*Plantes vivaces.*—On appelle ainsi les plantes qui subsistent pendant plusieurs années: et les uns ne produisent qu'une fois l'an, ce sont par exemple les asperges, les fraisiers; mais aussi ils se conservent fort longtemps.

Les autres produisent plusieurs fois de suite dans la même année, ce sont l'oseille, la pimprenelle, le cerfeuil, le persil, le baume, etc.

*Plantes annuelles.*—On oppose aux vivaces les plantes annuelles, parce qu'elles périssent dans l'année après avoir donné leurs productions: telles sont les laitues de toutes espèces, la chicorée ordinaire, les pois, les fèves, les lentilles, les melons, les concombres, les patirons, les oignons, les poireaux, le céleri, les betteraves, les carottes, les navets, et généralement toutes les plantes qui n'entrent dans nos usages que par leurs racines.

*Plantes qui aiment les terres fortes.*—Les choux-fleurs, les oignons, le céleri, les betteraves et toutes les autres racines.

*Plantes qui se plaisent en terres légères.*—Toutes les menues plantes, même les pois et les fèves.

*Plantes qui veulent beaucoup d'arrosements.*—Les laitues et choux de toutes sortes, les raves, céleri, me-

lons, concombres, oignons blancs, les épinards: c'est pourquoi il faut les mettre à portée de l'eau pour faciliter les arrosements.

*Plantes qui demandent peu d'arrosements.*—Les racines, les asperges, les plantes fortes, les bordures, les légumes, l'oseille, le persil; d'autant qu'on ne met guère toutes ces plantes dans des terres fortes qui ont assez d'humidité par elle-même.

*Economie du potager.*—Comme il y a beaucoup de ces plantes dont on consomme une plus grande quantité que d'autres, ou qui demandent plus d'étendue, on doit donner à chacune leur planche ou leur carré, afin que tout soit uniforme et bien cultivé.

Le ménagement du terrain sera encore plus utile, si l'on sait faire un bon usage des places qui seront laissées vides par les plantes potagères. Pour pratiquer cette économie, il est essentiel de savoir combien de temps chaque plante occupe l'endroit où elle est mise, afin d'en préparer à point nommé, qui puissent y succéder, en sorte qu'il ne reste jamais de terre inutile dans le potager. La pratique jointe à une constante observation est le meilleur guide dans ce cas. Nous donnons ici quelques exemples de la durée des plantes potagères.

*Durée des plantes potagères.*—Les asperges sont celles qui durent plus longtemps. On peut les laisser en place jusqu'à dix, douze et quinze ans, au bout desquels on replantera un autre carré, sans détruire l'ancien que quand l'autre portera de grosses asperges, ce qui n'arrive que la troisième ou la quatrième année après qu'on les a semées ou replantées; c'est pourquoi il est bon d'avoir la précaution d'en faire de nouveaux trois ou quatre ans avant la décadence des anciens.

Les framboisiers et groseillers durent des huit et dix ans, et les fraisiers trois ans.

Les bordures d'absinthe, lavande, marjolaine, romarin, sauge, thym, violettes, etc., peuvent subsister en place trois ou quatre ans, pourvu qu'un hiver extraordinaire ne les endommage pas. Il n'y a qu'à les tondre un peu ras tous les étés.

Le baume, le cerfeuil, l'oseille, le persil frisé, etc., peuvent aussi durer trois ou quatre ans.

Le persil ordinaire, la pimprenelle, le salsifis commun et la chicorée sauvage, subsistent deux ans. Les ciboules durent d'un printemps à l'autre.

Les betteraves, carottes, chervis, choux pommés, choux de Milan, choux-fleurs, oitrouilles, potirons, panais, poireaux, etc., occupent leur place à compter du printemps qu'ils ont été semés jusqu'à la fin de l'automne.

Les oignons, l'ail, les échalottes, concombres, melons, et les premiers navets n'occupent la leur que le printemps et l'été: ainsi au bout de ce temps-là on peut y substituer quelque autre chose pour l'automne.

Les raves, le cerfeuil commun, n'occupent leur place que cinq ou six semaines; aussi doit-on semer l'été tous les quinze jours.

Les laitues occupent les leurs environ deux mois.

*Terres et expositions propres à chaque plante potagère.*—Il reste maintenant à assigner à ces différentes plantes les terres et les expositions qui leur conviennent le mieux; car on n'a pas toujours de ces fonds inépuisables ou féconds partout: on est bien plus souvent réduit à se servir d'un terroir défectueux

par la sécheresse ou par humidité : celle-ci est même plus difficile à combattre, que la sécheresse, car l'humidité est toujours accompagnée d'un froid radical, qui retarde les productions et pourrit les plantes. On vient bien plus aisément à bout des terres sèches par les amendements et les arrosements : on a même la satisfaction d'y voir des productions plus hâtives et de meilleur goût.

*Bon fonds.*—Si l'on est assez heureux pour avoir de ces fonds riches, qu'on appelle communément *sables noirs*, dans lesquels il se trouve un juste tempérament du sec et de l'humidité ; s'ils sont avec cela en bonne disposition, comme ils ont un sol inépuisable de fécondité, beaucoup de facilité pour les labours et pour être pénétrés des eaux pluviales, on peut y semer et planter indifféremment partout quelque sorte de légumes et de plantes que ce puisse être, avec assurance qu'elles y réussiront.

Cependant les expositions du levant et du midi sont toujours plus propres que celles du couchant et du nord pour donner de bonnes productions ; et pour le donner de bonne heure : on y met particulièrement les melons, les fraisiers, les pois hâtifs, etc. Réciproquement le couchant et le nord ont cet avantage, que les plantes s'y conservent plus longtemps en bon état, et sont exemptes des fortes impressions qui, dans les chaleurs de l'été, grillent tout, et font monter trop tôt les plantes en graine.

Ces bons fonds ont l'inconvénient qu'il y faut sarcler beaucoup, parce que la terre y est si féconde, qu'elle produit une très-grande quantité de mauvaises herbes parmi les bonnes. Une chose qu'on ne doit pas manquer d'y faire, non plus qu'en toutes sortes de terres, c'est de changer souvent les plantes et légumes de place.—(A suivre.)

### Culture du tabac.

Monsieur le Rédacteur,

Je vois avec plaisir que le Gouvernement Fédéral s'occupe de la question du tabac canadien, question qui, malheureusement, a été négligée jusqu'à ce jour, à cause de l'impression où l'on était qu'on ne pouvait produire de bon tabac en ce pays. Mais grâce aux essais renouvelés de plusieurs bons cultivateurs, on est maintenant convaincu du contraire. Moi pour un, depuis deux ou trois ans, je n'ai cessé de dire que nous pouvions rivaliser avec n'importe quel autre pays pour la production d'un bon tabac pour le commerce, qui pourrait donner le meilleur rendement possible. Je sais qu'il nous est impossible de produire du tabac aussi fin, aussi recherché que celui de la Havane, de l'Espagne, du Brésil, et de quelques autres pays chauds, mais je répète que nous pouvons produire un tabac, aussi bon, sinon meilleur, qu'une grande partie du tabac qui nous vient des pays voisins ; mais cela, à une condition : c'est que nous semions de la bonne graine. Mais où donc trouver cette bonne graine ? Ce n'est pas aussi facile à trouver qu'on le pense. Pour moi, j'ai essayé de plusieurs espèces : le *Connecticut*, le *Latakia* tant vanté, et quelques autres encore ; mais je n'ai été satisfait que du tabac provenant de la graine que je me suis procurée de Monsieur Edouard Ferland, de Lunenburg au prix fabuleux de deux piastres (82) le quart de livre. Le *Connecticut* donne, il est vrai, un rendement assez satisfaisant, mais il n'a pas ou presque point d'arôme, et l'arôme dans le tabac, est d'une importance majeure puisque c'est ce qui en

fait le prix et la réclame. Quant au *Latakia* il est d'un goût désagréable et ne donne qu'un faible rendement. Je ne connais pas le nom du tabac de M. Edouard Ferland, mais je le répète, c'est le meilleur tabac canadien que je connaisse pour le climat de notre pays. La grandeur de ses feuilles et son arôme délicieux ne laissent rien à désirer. Pour connaître d'une manière plus spéciale la graine qui convient à notre climat, il faudrait en faire venir des pays dont le climat ressemble au nôtre. Mais la difficulté qui s'oppose à cette idée, pourrait être facilement levée par le Gouvernement lui-même. Rien de plus facile que de s'aboucher avec ces pays pour en recevoir de la graine de tabac qui serait distribuée aux meilleurs cultivateurs pour en faire l'essai, comme cela se pratique en Belgique et ailleurs. D'après ce que dit V. P. G. Demorr dans son *Traité du Tabac*, j'en crois que le tabac d'Amersfoort, Hollande, serait ce qui nous conviendrait le mieux. Voici ce que dit ce Monsieur à ce sujet : " Cette race (de tabac) est remarquable par le " développement considérable de toutes ses parties ; la plante " est pubescente glutineuse ; les feuilles sont très grandes, " ovales, amplescaules et auriculées à la base ; la corolle " est à lobes très larges, mucronés ou très-courtement acuminés, " nées, jamais sub-ordés acuminés."

En terminant permettez-moi de dire que je suis surpris qu'on persiste à dire qu'en Canada le tabac ne mûrit pas, quand pour se convaincre du contraire, il ne suffirait que de demander l'opinion des cultivateurs de tabac ; ainsi, on apprendrait que dans le District de Québec et encore mieux dans le District de Montréal, on fait jusqu'à deux récoltes par année : preuve évidente qu'au moins la première a dû parvenir à son entière maturité. Ici même, quoique le climat soit plus tempéré, cependant mon tabac vient toujours à la maturité parfaite, comme peuvent l'attester ceux qui, chaque année, visitent mon champ de tabac.

LS. N. GAUVREAU.

Isle Verte, 7 avril 1860.

### Apiculture.

*Comment séparer deux essaims qui se sont joints, ou qui veulent se joindre.*—Quand on a beaucoup de ruches, souvent plusieurs essaims sortent ensemble, et se mêlent dans l'air ou sur le lieu où ils s'arrêtent, en sorte que de deux ou trois, il ne s'en forme qu'un seul.

Dans la saison du jet, celui qui a soin des essaims, doit se munir de foin, de paille, d'herbes, de linge, d'eau, de perches, de batto-feu, et de tout ce qu'il lui faut, afin de pouvoir, quand il voit plusieurs essaims en l'air, les écarter l'un de l'autre à force d'eau, de sable ou de terre menue qu'il jette, ou de fumée qu'il fait dans le milieu, pour les empêcher de se joindre.

Si malgré tout, ils se joignent, il faut tenir deux ruches renversées sous le peloton des mouches ; en sorte qu'à l'aide du linge ou de la fumée, il en tombe autant dans l'une que dans l'autre. Si une des deux en a moins, on laissera reprendre les abeilles à la branche, et on les fera tomber une seconde fois dans celle des deux ruches qui sera la moins peuplée ; ensuite on l'éloignera de l'autre. Le soir on regardera dans les deux ruches ; et si on en trouve beaucoup plus dans l'une que dans l'autre, on prendra une cuiller à pot ou une petite pelle, pour en faire tomber de celle où il y en a trop, sur une nappe étendue à

terre, la quantité suffisante pour rendre le partage égal : sur le champ, on posera la moindre ruche sur les abeilles de la nappe, pour qu'elles y montent. Quand elles seront toutes retirées, on placera les deux ruches le plus loin l'une de l'autre qu'on pourra, pour que les abeilles ne se mêlent point.

Quelquefois les essaims, quoique mêlés sur une même branche, se partagent d'eux-mêmes en deux, pour peu qu'on secoue la branche ou qu'on aide à les séparer, avec le linge et la fumée qu'on fait dans le milieu.

Où bien, on couvre tout le peloton d'une nappe, pour joindre le tout ensemble, ensuite on le met dans une grande ruche et on l'enfume, afin que les essaims s'y rangent chacun de son côté et autour de sa reine. Le soir on y va avec le chaperon et les gants; on fait tomber un des essaims dans une ruche préparée, et on laisse l'autre tranquille dans la ruche, à moins que, pour être trop grande, il ne faille aussi le renverser dans une autre plus petite.

Quand il y a plusieurs essaims attachés à différentes branches voisines, il faut les envelopper avec des serviettes, afin de les garantir de l'ardeur du soleil, et le soir les enrucher l'un après l'autre; en sorte que le premier pris soit tout à fait entré dans la ruche, et même transporté, avant de toucher à l'autre, pour qu'ils ne se mêlent pas, par la même raison, il ne faut jamais mettre des paniers où il y a plusieurs essaims auprès l'un de l'autre.

Quand un essaim est attaché à une branche, ou qu'on vient de le secouer dans une ruche, si pendant de temps il en sort un autre, de peur qu'il ne vienne se mêler et se joindre au premier, on couvre celui-ci d'un linge, et on se range autour avec du sable et de l'eau, que l'on jette à l'autre pour l'éloigner.

#### Conseils aux amateurs de volailles.

Les poules doivent avoir beaucoup d'espace à leur disposition afin de se conserver en bonne santé; elles ne doivent pas être à l'étroit dans le poulailler.

Une application fréquente d'huile de charbon sur les perchoirs peut être très avantageuse.

Les volailles distinguent leur nourriture plutôt à l'œil qu'au goût.

L'acide carbonique mêlée dans à peu près trente parties d'eau, et appliquée au moyen d'un pinceau à la racine des plumes du cou et du ventre des volailles est un moyen efficace pour tuer et chasser la vermine dont elles sont parfois atteintes.

Les poules, au moment où la ponte des œufs commence, doivent recevoir une abondante nourriture afin qu'à la couvaie les poulets soient vigoureux et forts.

#### Emploi de coques d'œufs.

Quelques jardiniers au lieu d'employer de petits pots en terre pour la plantation de jeunes plants, conseillent l'usage des coques d'œufs: ce qui est plus économique et bien plus avantageux quand il s'agit de transposer les plants soit en terre dans le jardin ou dans d'autres pots plus grands, lorsque les plants ont atteint plus de vigueur. Cassez pour cela un bout de l'œuf d'une plus grande circonférence qu'à l'autre

bout de l'œuf où vous ne faites qu'un petit trou; alors emplissez l'œuf de terre. Vous prenez autant d'œufs que vous avez de plants, mettez-les dans une boîte de la hauteur des œufs, et remplissez de terre les vides qui se trouvent entre chaque œuf. Les plants poussent rapidement lorsque la boîte est placée à une bonne exposition. S'agit-il de transposer les plants, la chose peut se faire plus facilement qu'on faisant usage de petits pots en terre que l'on court risque de casser en opérant ce genre de travail.

#### Choses et autres.

*Plants de fraises.*—Un abonné au *Fruit Recorder* désire savoir si parmi les plants pris des courants de fraisiers il y en a qui produisent plus de fruits les uns que les autres.—Voici la réponse de M. A. M. Purdy, écrivain de ce journal: Pour ce qui concerne le premier et second plants du courant, cela ne fait rien les premiers et second plants du courant, cela ne fait aucune différence. Souvent le second ou troisième plant est le plus fort et le plus vigoureux; dans tous les cas pour obtenir de beaux fruits, il importe de choisir les plants les plus forts et les plus vigoureux.

*Vignes.*—Les vignes plantées entre les pruniers, éloignées de 15 pieds les uns des autres sont-elles trop ombragées?—Si les vignes sont jeunes, non; mais si les pousses sont de plusieurs années, les vignes souffriront de cet ombrage.—*Fruit Recorder.*

*Fraisiers "Sharpless."*—M. A. M. Purdy fait de grands éloges quant à cette nouvelle variété qui a donné la plus grande satisfaction partout où elle a été introduite aux Etats-Unis. Elle convient à notre sol, et les amateurs de beaux fruits ne pourraient mieux faire que d'acheter des plants de cette variété chez notre pépiniériste canadien, M. Aug. Dupuis, du Village des Anlhaies.

*Conseils aux cultivateurs.*—Les pommes de terre (patates) doivent être exposées à la chaleur du soleil quelques jours avant d'être mises en terre; faites cet essai et vous vous apercevrez que celles que vous aurez semées ainsi seront bonnes à manger plusieurs jours avant celles qui n'auront pas subi cette opération peu coûteuse.

Le jeune cultivateur doit chaque année préparer de nouvelles pièces de terre. S'il se contente de cultiver le même champ, un accident, une année pluvieuse ou de sécheresse détruit sa récolte. Qu'il observe que la même qualité et quantité de semence mise dans une terre sèche ou légère lui donnera un produit assuré dans une année où il eût craint de tout perdre par la quantité de pluie.

Un bocage, avant tout, cultivateur, un bocage au milieu d'un pré, ce bocage ornera votre terre, donnera un frais ombrage à vos bestiaux, leur procurera un abri commode contre les froides pluies de l'automne.

Votre ferme deviendra bientôt sans valeur si vous ne cherchez chaque année à y faire quelque nouvelle amélioration.

La négligence d'un cultivateur lui est plus dommageable que ne lui seront tous les fléaux du ciel; car un Dieu bon lui a donné des moyens de s'en garantir.—Il néglige ces moyens s'il ne les connaît, et bien souvent il ne les connaît pas parce qu'il a négligé de les apprendre.

Faute d'un clou, un fer se perd, faute d'un fer le cheval tombe, le cheval tombé renverse la voiture, la voiture son conducteur qui s'est blessé,—ainsi une personne effrayée, deux enfants pleurs, une blessée, une voiture brisée, un cheval estropié... et tout cela pour un clou qu'on a négligé de remplacer.

Ce n'est pas le travail qui manque à l'agriculteur, c'est bien souvent la volonté.

Le temps du travail doit être plus ménagé que la fortune qu'on possède, parce qu'il peut servir à en acquérir une plus grande et qui sera peut-être moins fragile.

La pratique que suivent quelques cultivateurs qui herissent leurs prairies tous les deux ans, est louable et excellente.

Le cultivateur qui se tient à son logis est sûr de ce qu'il fait et content de ce qu'il fait faire. S'il s'absente il ne fait rien au dehors et les employés non plus. Il a été dit: "Il y a deux yeux, qui en valent quatre, et ces deux yeux sont les yeux du maître."

**RECETTES**

*Destruction des souris et des mulots.*

Pour détruire les souris qui font tant de dégâts dans les granges et les mulots qui ravagent les champs ensemençés, percez avec un tarière d'un pouce au plus un trou de trois pouces de profondeur dans un morceau de bois de plusieurs pouces d'épaisseur; vous y mettez de la farine mêlée d'arsenic, et chaque nuit les souris en grand nombre viendront visiter ce bois que vous aurez soin de couvrir d'un peu de terre, etc.

*Moyen de reconnaître la toile mélangée de coton.*

A l'aide d'une plume, on laisse tomber une goutte d'encre sur la toile; si elle s'étend symétriquement, c'est-à-dire dans deux directions opposées, le lin ou le chanvre est mélangé de coton; si elle s'étend dans tous les sens, la toile est en pur lin ou en pur coton. Lorsque l'encre ne s'étend pas du tout, la toile a reçu trop d'apprêt, dont on doit la débarrasser avant de la soumettre à l'expérience. La distinction est encore plus sensible quand on trace un cercle au lieu de faire une tache.

**D**EUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes.



**CHEMIN DE FER  
DU  
PACIFIQUE CANADIEN**

**Soumissions pour Réservoirs et Appareils de Pompe.**

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné d'ici à SAMEDI MIDI, le QUINZE de MAI prochain, pour fournir et construire sur place aux différentes stations, pour approvisionnement d'eau, sur le parcours de la ligne du Chemin de Fer du Pacifique en voie de construction, des RESERVOIRS à l'épreuve de la gelée, avec POMPES qui pourront être mises en action soit avec le pouvoir du vent ou de la vapeur, ainsi que cela pourra être le plus avantageux à la localité.

Plans, spécifications et autres particularités peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur en Chef, Ottawa, le ou après le 15 Avril.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux,  
Ottawa, 1er avril 1880.



**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.**

**Soumissions pour matériel roulant.**

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à MARDI MIDI, le 20 AVRIL courant pour fournir immédiatement QUATRE LOCOMOTIVES.

On peut voir les plans et devis et recevoir d'autres informations en s'adressant au Bureau du Surintendant des Mécaniciens, Chemin de Fer Intercolonial, Moncton, N. B.

Par ordre

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Chemins de  
Fer et Canaux,  
Ottawa, 6 avril 1880.



**CANAL WELLAND.**

**Avis aux Constructeurs de Ponts**

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et endossées "Soumissions pour Ponts, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des Malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le Canal Welland. Les ponts pour voitures devront être faits en fer et en bois, et ceux pour chemins de fer devront être faits en fer.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 21 JUIN prochain; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur la formule imprimée, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour le somme de \$250, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le on les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux,  
Ottawa, 29 mars 1880



**CHEMIN DE FER  
DU**

**PACIFIQUE CANADIEN**

**Soumissions pour superstructure de ponts en fer.**

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, SAMEDI, le 15 MAI prochain, pour l'érection des superstructures en Fer sur les décharges Est et Ouest du Lac des Bois.

On peut se procurer les devis et autres informations en s'adressant au Bureau de l'Ingénieur-en-chef, à Ottawa, le et après le 15 avril.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux,  
Ottawa, 1er avril 1880.



## CANAL LACHINE

### Avis aux Entrepreneurs Machinistes

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées "Soumission pour portes d'écluses, Canal Lachine" seront reçues à ce Bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUIN prochain, pour construction de portes et de tous les appendices du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce Bureau, le et après JEUDI le VINGT MAI prochain, où l'on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, — et dans le cas d'une copie — de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de CINQ POUR CENT sur le montant du contrat — dont la somme envoyée avec la soumission formera partie — qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de HUIT jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tout les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer }  
et des Canaux. }  
Ottawa, 29 mars 1880.



## CANAL WELLAND.

### Avis aux Ingénieurs-Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné [Secrétaire des chemins de fer et des Canaux] et endossées: "Soumission pour Ecluses, Canal Welland" seront reçues à ce Bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest le Samedi JOUR DE JUN prochain, pour la construction des portes et de tous les accessoires nécessaires pour les nouvelles écluses sur le Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus et après jeudi le 20 mai prochain, à ce Bureau où on pourra se procurer les formules de soumission.

Ceux qui soumissionneront devront fournir les outils nécessaires et avoir une connaissance pratique de ces sortes d'ouvrages; ils ne devront pas oublier qu'il ne sera fait aucun cas des soumissions qui ne seront pas faites strictement suivant la formule imprimée, aussi que de celles faites par une société, à moins qu'elles ne portent les signatures de chaque associé, leur occupation et le lieu de leur résidence; et de plus chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme de \$250 pour les portes de chaque écluse laquelle somme sera confisquée si les soumissionnaires refusent d'exécuter le contrat pour les ouvrages, aux taux et aux conditions spécifiés dans les soumissions.

Le chèque inclus dans chaque soumission sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Pour la parfaite exécution du contrat celui ou ceux dont la soumission sera acceptée recevra un avis que sa soumission est acceptée, moyennant un dépôt de CINQ POUR CENT sur le montant du prix du contrat, la somme de \$250 déjà envoyée avec la soumission étant considérée comme une partie du montant à être déposé au crédit du Receveur Général, son huit jours à compter de la date de cet avis.

Quatre-vingt dix pour cent seulement seront payés en proportion des travaux exécutés jusqu'au parachèvement complet de l'ouvrage.

Ce département, cependant, ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Chemins de fer }  
et de Canaux }  
Ottawa, 29 mars 1880



CHEMIN DE FER

DE

## PACIFIQUE CANADIEN.

### Soumission pour Matériel Roulant.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour fourniture d'un MATERIEL ROULANT devant être livré sur le Chemin de fer du Pacifique Canadien, pendant les quatre années à venir. On devra livrer chaque année les objets suivants ou à peu près, savoir: —

- 20 Engins Locomotives.
- 16 Chars de première classe (dont une partie en traverse).
- 20 Chars de seconde classe (dont une partie en traverse).
- 3 Chars Express et à Bagage.
- 3 Chars Poste et à Fumer.
- 240 Chars Boite à Fret.
- 100 Chars à Plat-formes.
- 2 Charrues à Ailes.
- 2 Charrues à Neige.
- 2 Flangers.
- 4 Chars à Mains.

Le tout devant être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré au Chemin de fer du Pacifique Canadien au Fort William ou dans la Province du Manitoba.

On peut, sur demande, se procurer des plans et spécifications, au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15e JOUR DE MARS prochain.

Les soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à MIDI, le PREMIER JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Chemins de fer }  
et des Canaux. }  
Ottawa, le 17 février 1880.  
19 Février 1880.